



27 mois de grève et de lutte pour leur régularisation !

Soutenons les travailleurs sans-papiers du piquet Chronopost d'Alfortville !

RASSEMBLEMENT

Jeudi 22 février 2024

11h - 16h30

devant la préfecture à Créteil

Le 7 décembre 2021, des travailleurs sans-papiers de l'agence Chronopost d'Alfortville (filiale à 100% de La Poste, groupe appartenant à l'État), ont démarré un nouveau piquet de grève devant cette agence. Ils se joignaient ainsi au piquet de grève installé à l'agence DPD (autre filiale de La Poste) au Coudray-Montceau (91) et à celui de l'entreprise RSI (intérim BTP) à Gennevilliers.

Cette lutte, à Chronopost Alfortville, a pris le relais de celle qui, entre juin 2019 et janvier 2020, **avait permis d'imposer la régularisation de 27 travailleurs surexploités par cette filiale de La Poste et ses sous-traitants, Derichebourg et Mission Intérim, et la régularisation de 46 autres travailleurs, d'autres sociétés, ayant activement participé à ce combat. Parmi les 83 travailleurs écartés de la régularisation à l'époque, nombreux poursuivent le combat dans le conflit actuel.**

Dans leur lutte, les actuels salariés de Chronopost, comme les anciens du piquet de 2019, ont reçu **le renfort de nombreux travailleurs sans-papiers d'autres entreprises**, la plupart exploités dans les mêmes conditions, et présents depuis deux ans sur le piquet et dans les manifestations, pour exiger aussi leur régularisation.

La Poste, patron de combat contre les sans-papiers !

Les Postiers sans-papiers se heurtent à un **refus total de La Poste de reconnaître ses responsabilités d'employeur** dans le système de **sous-traitance en cascade** mis en place dans ses filiales colis et logistique, comme à Chronopost Alfortville ou DPD au Coudray-Montceau : chantiers et traitement des colis sous-traités par exemple à Derichebourg, qui lui-même sous-traite à des boîtes d'intérim, dont la sienne propre (Derichebourg Intérim) ! Ajoutons que cela se fait avec des contrats de mission systématiquement d'une semaine, alors qu'il s'agit de postes pérennes.

Sous-traitance en cascade, marchandage, abus de recours à l'intérim, au bout de cette chaîne, **il y a l'exploitation éhontée de travailleurs sans-papiers**, obligés de bosser avec des horaires de dingues, incompatibles avec l'usage des transports en commun, dont les heures supplémentaires (voire même une partie des heures tout court) ne sont pas payées, et dont les missions sont interrompues dès qu'ils ne peuvent suivre le rythme ou qu'ils réclament leurs droits.

Depuis plus de deux ans, les travailleurs en lutte et leurs soutiens multiplient les mobilisations devant les sièges des directions de La Poste, de ses filiales et sous-traitants, pour exiger que ces patrons sans vergogne **assument leurs responsabilités et délivrent les documents d'entreprise demandés en préfecture !**

Soutien financier à la lutte du Piquet Chronopost Alfortville

<https://www.cotizup.com/sans-papiers-chrono-alfortvill>

Le Gouvernement doit régulariser !

La responsabilité du gouvernement, en particulier en ce qui concerne la Poste et ses filiales, est totalement engagée comme **actionnaire de référence** de cette entreprise, **dont l'Etat contrôle le capital aux côtés de la Caisse des dépôts et consignations (CDC)**.

Le ministère du travail, auquel nous nous sommes adressés à plusieurs reprises, connaît parfaitement les responsabilités des sous-traitants et donneurs d'ordre. **Mais pas plus qu'il y a deux ans, lors du 1^{er} conflit, les services du ministère du travail dans le Val-de-Marne (DRIETS), n'ont mené de véritable enquête sur l'exploitation des sans-papiers à Chronopost Alfortville, et couvrent de fait le système mis en place.**

Au **ministère de l'intérieur**, où nous avons de nombreuses fois manifesté et sollicité des audiences, c'est silence radio concernant ces filiales de La Poste et leurs sous-traitants !

Après 18 mois de silence et de refus, en mai dernier, la préfecture du Val-de-Marne n'a consenti à prendre que quelques dossiers, et **un très petit nombre de cartes de séjour ont été délivrées depuis. On est donc très loin à ce jour d'un traitement « bienveillant » des grévistes Chronopost et de leurs soutiens.**

La lutte continue donc pour la régularisation de tous les occupants du piquet.

Dans un contexte où Macron, Darmanin, alliés à la droite et l'extrême droite, organisent un durcissement insupportable de toutes les conditions d'accueil et de séjour des migrant-es, les travailleurs en lutte, avec leurs soutiens, sont plus que jamais déterminés à obtenir leur régularisation.



Cette lutte s'intègre aussi aux combats contre la maltraitance administrative, avec la dématérialisation des prises de rendez-vous en préfecture. **Les portes et les guichets des services administratifs se ferment de plus en plus aux demandeurs de papiers**, y compris pour renouveler les titres de séjour, certains acquis souvent depuis longtemps. Le traitement des dossiers atteint des délais insupportables. **L'État organise ainsi, de fait, avec ou sans loi, leur maintien et leur retour dans la clandestinité.**

Régularisation de tous les sans-papiers !

Union
syndicale
Solidaires

31 rue de la Grange aux belles
75010 Paris



25/27 rue des Envierges
75020 Paris



Collectif des Travailleurs Sans Papiers
de Vitry-sur-Seine (94)